

COMMUNIQUE

Changement de Direction à la tête de l'administration pénitentiaire

Le SNEPAP-FSU prend acte de la nomination de Monsieur Philippe GALLI à la tête de la Direction de l'Administration Pénitentiaire, en lieu et place de Madame GORCE Isabelle.

Il peut difficilement être contesté que Madame GORCE fait partie des rares responsables de l'administration pénitentiaire à avoir tenté d'appréhender les missions confiées à cette administration dans leur ensemble. A cet égard, elle s'est efforcée de faire entrer les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) et leurs missions, historiquement condamnés à servir de variable d'ajustement aux politiques sécuritaristes des gouvernements qui se succèdent, dans une nouvelle ère. Sa volonté de doter les SPIP d'une méthodologie d'intervention plus riche, plus structurée, assise sur les données probantes des recherches et des pratiques nationales et internationales doit, si les travaux vont jusqu'à leur terme, être saluée.

Pour autant nous pouvons regretter que, comme tous ceux qui l'ont précédée, elle se soit laissée absorbée par la gestion des détentions et, trop influencée par la vieille garde d'une administration pénitentiaire anachronique, victime parfois consentante d'une pression politique sécuritaire, elle se soit dans les faits éloignée du discours progressiste affiché.

Madame GORCE n'a par ailleurs pas su entendre le besoin de reconnaissance effective appelé par les personnels pénitentiaires d'insertion et de probation, activement relayé par nos soins, depuis plus de deux ans. Le conflit social qui a opposé ces personnels à leur administration au cours de l'année 2016, des mots et des prises de position maladroits, que Madame GORCE en soit à l'origine ou qu'elle les aient cautionnés, le traitement réservé à une partie de la filière insertion et probation dans la résolution du conflit, laisseront de profondes cicatrices.

Le SNEPAP-FSU garde en tête les premiers mots prononcés par Mme GORCE au cours de notre première rencontre bilatérale, à la fin de l'été 2013. Nous les relations dans une communication datée du 4 octobre 2013 : « *Dès ses propos introductifs, Madame GORCE a fait état d'une conception portée par d'autres acteurs, d'une Administration Pénitentiaire vécue comme une citadelle aux personnels constamment sur la défensive. Elle s'est montrée convaincue de l'intérêt de la construction d'une véritable doctrine où seraient pleinement intégrées et partagées l'ensemble des missions du service public pénitentiaire, de la garde à la réinsertion, dans un objectif de prévention de la récidive* ».

Madame GORCE a effectivement posé les bases, ou participé à la construction d'une doctrine pénitentiaire plus moderne. Mais l'administration pénitentiaire reste, encore et toujours, une citadelle sur la défensive ; pour des raisons autant externes (l'appréhension de notre système pénitentiaire par la société) qu'internes (une conception rétrograde de leur propre administration par une partie des acteurs pénitentiaires).

Nous lui souhaitons bonne route, nous n'oublions pas le degré de difficulté de la tâche qui lui avait été confiée.

Le SNEPAP-FSU sera attentif à ce que le nouveau Directeur de l'Administration Pénitentiaire poursuive la politique d'ouverture entreprise par celle qui l'a précédé, porte les divers travaux engagés jusqu'à leurs termes, et ramène un peu de raison et de cohérence dans ce qui est tristement devenu l'alpha et l'omega de cette administration : la lutte contre la radicalisation violente.

Paris, le 8 septembre 2016